Gestion du parti

Manuel pour les président-e-s

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

Table des matières

1. Introduction 4
2. Organisation du parti 5
2.1. Organigramme global du parti 6
2.2. Le parti national 6
2.2.1. Tâches du secrétariat général 6
2.2.2. Offres pour les sections locales 6
2.3. La section cantonale 7
2.3.1. Aspects juridiques 7
2.4. District, section administrative et arrondissements 7
2.5. La section locale 7
3. La section locale 9
3.1. Structure et organisation 9
3.1.1. Aperçu 9
3.1.2. Le comité directeur 9
3.1.3. Membres du comité directeur 9
3.1.4. Les vérificateurs des comptes 10
3.2. Assemblées des membres 11
3.2.1. Assemblée ordinaire des membres 11
3.2.2. Autres événements et assemblées 11
4. Gestion et relation avec les membres 12
4.1. Cotisation des membres 12
4.2. Relation avec les membres 12
4.2.1. Démission de membres 13
4.3. Recrutement de membres 13
4.3.1. Trucs & astuces pour recruter de nouveaux membres 13
4.3.2. Contact personnel 14
5. L'engagement politique 15
5.1. Interventions politiques 15
5.2. Récoltes de signatures 15
5.3. Élections et votations 15
5.3.1. Campagne électorale permanent 15
5.3.2. Mobilisation 16
5.3.3. Engagement pour les votations 16
6. Communication et médias 17
6.1. Comment se créer une image 17
6.2. L'image – une accroche 18
6.3. Relation avec les radios locales 18
6.4. Réseaux sociaux 19
7. Financement 20
7.1. Coordination à tous les niveaux entre les sections PLR 20
7.2. Cotisation des élus 20
7.3. Contribution des mécènes et donateurs 20
7.4. Legs 20
7.5. Actions spéciales liées à un projet (sponsoring de projets et d'événements) 21
8. Répertoire d'idées pour les événements 22
8.1. Remarques quant à l'organisation d'un événement 26
8.2. Promouvoir les événements 26
8.2.1. Objectif 26

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

8.2.2. Mesures 26

Remarque :

Pour des raisons de lisibilité, le genre féminin n'est pas mentionné. Toutes les désignations s'appliquent bien entendu aux deux sexes.

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

1. Introduction

Ce manuel fournit, au comité directeur de sections locales et administratives ainsi qu'aux districts, et aux arrondissements, une vue d'ensemble des éléments suivants :

- La structure et l'organisation de PLR.Les Libéraux-Radicaux à tous les échelons politiques ;
- Les offres de soutien proposées aux sections par le parti national ;
- Les attentes du parti national envers les sections ;
- D'importants Trucs & Astuces pour les sections.

Ce manuel est également une source d'inspiration pour les représentants des sections dans leur travail de parti. C'est la raison pour laquelle ce manuel ne prétend en rien être exaustif. Comme son nom l'indique, il s'agit bien d'un manuel et non d'instructions.

Le parti vous remercie sincèrement pour votre inlassable engagement ! Vous donnez un visage à notre parti et êtes en contact direct avec la population et nos électeurs. Nous sommes toujours à l'écoute de vos préoccupations, questions, suggestions ou critiques. Pour nous contacter : info@plr.ch, 031 320 35 35 ou encore par l'intermédiaire de votre section cantonale.

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

2. Organisation du parti

PLR.Les Libéraux-Radicaux, regroupe hommes et femmes issus de tous les milieux et qui se reconnaissent dans les principes libéraux-radicaux. Le parti s'oriente, à tous les niveaux, sur la Liberté, la Cohésion et l'Innovation, qui représentent les lignes directrices du parti.

Le PLR Suisse se compose de sections cantonales, qui sont elles-mêmes organisées en sections locales et, au besoin, en cercles, districts et sections administratives. D'autres sous-groupements sont également possibles en fonction de la taille de la section locale.

La structure du PLR repose sur le principe de subsidiarité, c-à-d que le traitement des tâches publiques appartient au niveau correspondant. Par conséquent, le parti suisse traite les questions fédérales, les sections cantonales des problèmes liés au canton, tandis que les sections locales gèrent la politique communale. La mise en réseau et la coopération entre les différents niveaux deviennet toujours plus importantes. C'est le seul moyen de ganrantir que le parti puisse être perçu comme un acteur cohérent.

Chaque section cantonale ou locale, arrondissement et district ainsi que le parti national représentent une association, conformément à l'article 60 et suivants du Code civil suisse. L'association est créée une fois que les statuts sont adoptés par les membres au cours de l'assemblée constitutive. Par analogie avec les statuts, les décisions sont prises par les organes du parti – en fonction de leurs compétences – et les prises de position politiques sont prises par les membres au cours des Assemblées des délégués ou de parti.

Être membre PLR, c'est avant tout être membre d'une section locale. Il est toutefois possible de s'inscrire directement auprès de la section cantonale, ou encore d'être membre de plusieurs sections locales. Seules les sections cantonales et organisations proches du parti peuvent en revanche être membres du PLR Suisse.

Ces organisation soeurs sont attachées aux valeurs libérales, mais ne sont pas membres du parti national. Être membe auprès d'une organisation sœur ne dépend pas de l'adhésion à une section, Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter les sites internet de ces organisations proches du parti :

- PLR.Les Libéraux-Radicaux Femmes : www.plr-femmes.ch
- Jeunes Libéraux-Radicaux Suisse : jungfreisinnige.ch/fr/
- PLR.Les Libéraux-Radicaux International : www.plr-international.com
- FDP Service Public : www.fdp-servicepublic.ch

Deux autres groupes ont également été créés : Radigal (www.radigal.ch), qui représente les intérêts de la communauté LGBT, ainsi que le PLR Urbain (www.fdp-urban.ch), qui met en réseau les partis urbains des plus grandes villes de Suisse et développe des solutions libérales-radicales aux problèmes que rencontrent les villes. Le groupe PLR60plus, récemment créé, coordonnera quant à lui les activités des seniors.

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

2.1. Organigramme global du parti

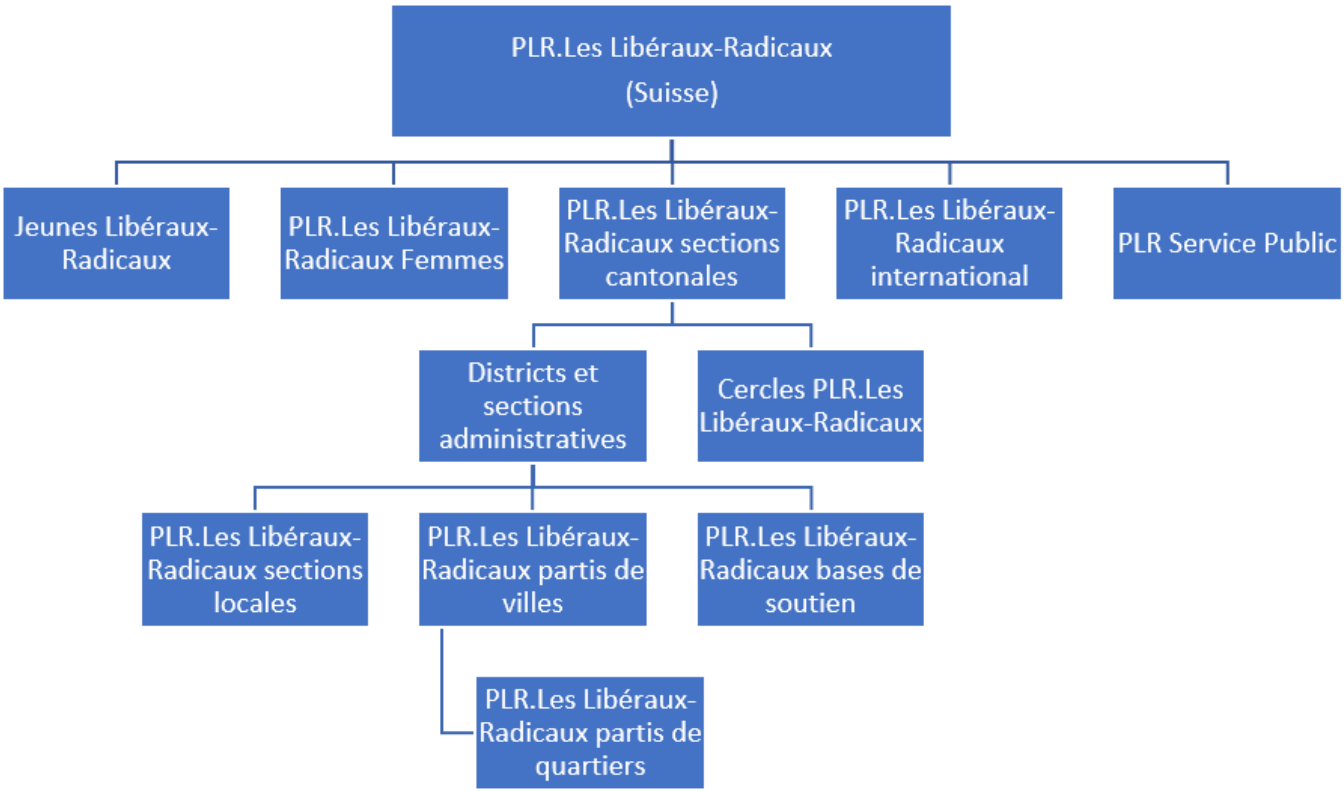

** Regroupe plusieurs communes sans section locale propre dans un cercle.*
*** Petites communes, où la présence d'une section locale n'est pas utile.*

2.2. Le parti national

PLR.Les Libéraux-Radicaux Suisse est l'organisation-mère du parti. Il est chargé des questions politiques à l'échelon national et coordonne la collaboration des sections cantonales et des organisations proches du parti.

A la tête du parti national se trouve le comité directeur. Le secrétariat général, basé à Berne, est quant à lui responsable des affaires opérationnelles.

2.2.1. Tâches du secrétariat général

Le secrétariat général comprend le personnel politique et la centrale administrative du parti. Il lui incombe de préparer les séances du parti et des organes spécialisés, les événements du parti et de rédiger les demandes aux organes du parti. Il est également chargé de coordonner les activités du parti, les contacts avec les secrétaires cantonaux, les informations et de veiller à ce que le travail administratif soit réalisé.

Le secrétaire général est le secrétaire officiel du parti suisse. Ses fonctions sont définies par un cahier des charges, lui même établi par le comité directeur. Le secrétaire général dispose d'un personnel à temps plein ou à temps partiel. Le comité directeur régit quant à lui les conditions d'engagement et fixe les directives et le règlement de travail propre aux collaborateurs du secrétariat général.

2.2.2. Offres pour les sections locales

Pour toutes les questions de soutien, de conseil politique ou autres, le point de contact avec les sections locales sont les sections cantonales.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

Certaines offres sont toutefois proposées à l'échelle nationale pour toutes les sections locales :

- Addressix, la banque nationale d'adresses (www.addressix.com)
- Modèles pour les sites internet
- Intermédiaire avec les conférenciers
- Soutien pour les réservations de visites du Palais fédéral
- Boutique PLR en ligne avec divers matériels
- Matériel pour les campagnes de votation nationales
- Modèles pour les documents imprimés, conformes au CI/CD national (Indesign)
- Modèles graphiques (logos, pictogrammes, etc)
- Modèles et soutien pour les sites internet

Pour de plus amples informations, merci de vous adresser à info@fdp.ch

2.3. La section cantonale

La section cantonale est le principal point de contact des sections locales pour toute question ou demande, que cela soit pour des informations ou du matériel. En tant qu'organisation intermédiaire, elle est à la fois concernée par les problèmes, les préoccupations et les programmes locaux et suisses. Le secrétariat cantonal est de son côté chargé de répondre à toute demande de documentation ou de renseignements.

2.3.1. Aspects juridiques

- La section cantonale englobe tous les districts, arrondissements, sections locales, qui lui sont affiliés. La section cantonale peut également comporter des membres individuels.
- En tant qu'organisations politiques indépendantes sur le plan juridique, les sections cantonales se doivent de respecter les valeurs libérales-radicales et de s'engager en faveur des principes libéraux.
- Tout comme le parti suisse, les sections cantonales prennent position sur les objets de votations fédérales et définissent une recommandation de vote.
- Les sections cantonales sont régulièrement informées des activités et des décisions prises par les oganes du parti suisse.
- Une section cantonale peut faire des propositions ou soumettre des motions à l'attention de la Conférence des présidents de parti.
- Avant que l'Assemblée des délégués ne prenne position, les sections cantonales, de même que les membres de l'Assemblée des délégués et de la Conférence des présidents de parti, recoivent de la documentation. Elles peuvent faire part de leurs observations par écrit à l'Assemblée des délégués ou à la Conférence des présidents de parti.
- Le comité directeur du PLR suisse peut demander aux sections cantonales des informations sur des questions cantonales importantes.

2.4. District, section administrative et arrondissements

Selon le canton, il existe différentes appellations pour les diverses régions (arrondissements, districts, sections administratives, etc). Dans ses documents, le PLR Suisse s'efforce de répondre aux besoins de ces différents organes.

Les sections de districts élaborent et surveillent les objectifs, les programmes et stratégies au niveau du district. La section de district a un impact plus ou moins important en fonction du canton et de l'importance des structures internes au canton. L'organisation, les besoins, les compétences et les tâches sont définis par les cantons dans leurs statuts.

2.5. La section locale

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

Le succès et la force du PLR – que ce soit au niveau communal, cantonal ou même fédéral – dépendent largement de sa très bonne organisation. Les sections locales, au niveau communal, constituent le fondement du parti. Il est dès lors essentiel que le PLR soit, dans la mesure du possible, un maximum présent dans tout le canton. Afin que les sections locales puissent être efficaces, elles doivent disposer d'une organisation qui leur permette d'utiliser leurs forces de manière ciblée.

La charge principale des tâches d'organisation de notre parti est principalement gérée au niveau des sections locales, par des membres bénévoles.

Indépendamment des structures officielles des partis, la collaboration des partis locaux dans les affaires régionales ou thématiques est bien accueillie. A titre d'exemple, l'organisation d'événements au-delà des frontières communales ou la collaboration sur des sujets similaires est un bon moyen d'exploiter les synergies pour mettre en contact des personnes partageant les mêmes idées ou tout simplement d'établir des contacts.

Pour les plus petites sections locales, il peut également être judicieux de gérer conjointement les fonctions et les mandats. La communication en ligne est ici essentielle. Il s'agit toutefois de garder à l'esprit que les statuts des sections concernées et les besoins d'information des membres doivent toujours être pris en compte.

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

3. La section locale

3.1. Structure et organisation

3.1.1. Aperçu

Chaque section locale doit être organisée en association. Pour ce faire, elle doit disposer de statuts, d'un comité directeur et réaliser une assebmlée générale au minimum une fois par an (assemblée des membres, assemblée générale).

L'assemblée générale est l'organe suprême (législatif). Elle a habituellement lieu une fois par an, et prend la forme d'une assemblée générale ordinaire. Les décisions de l'association sont prises à la majorité des voix des membres présents. L'assemblée générale élit le comité directeur (exécutif) qui, sous la direction d'un président, représente sa section et gère les affaires. Ce faisant, il doit se conformer à la loi, aux statuts et aux décisions prises par la section. Facultatif, mais non moins courant : l'élection d'un ou de plusieurs vérificateurs des comptes (organe de contrôle) – prévus par les statuts. En tant que représentants des membres de la section, ils sont chargés de vérifier les comptes et la gestion du patrimoine de la section.

3.1.2. Le comité directeur

Le comité directeur est l'organe dirigeant d'une association. Il se charge de la gestion administrative et politique. Le développement de l'association et sa progression dépendent largement de la composition du comité directeur. Les élections au comité directeur ne doivent donc pas être laissées au hasard. Il est essentiel de considérer attentivement quelle personne est la mieux qualifiée pour le poste. En règle générale, les propositions d'élection sont faites par le Comité directeur. Les membres du comité directeur sont ensuite toujours élus par l'assemblée générale des membres.

Les membres du comité directeur doivent, si possible, occuper les différents sous-comités de la manière la plus indépendante possible et en contact étroit les uns aves les autres.

Bien que cela soit de nos jours toujours plus difficile, chaque membre qui accepte un poste au comité directeur doit pouvoir être disposé à y travailler plusieurs années. Des changements trop réguliers affaiblissent le travail du comité directeur. A l'inverse, rien ne sert de s'accrocher de toutes ses forces au siège : il faut faire de la place aux nouvelles têtes.

Les séances du comité directeur sont au besoin convoquées par le président et ont, en règle générale, lieu de 2 à 12 fois par an. Les statuts doivent préciser combien de membres du comité directeur peuvent convoquer une séance au besoin.

3.1.3. Membres du comité directeur

Présidence

La présidence assume une responsabilité globale : elle préside les séances et les assemblées, et représente le parti à l'extérieur. Elle gère les affaires du comité directeur et a le pouvoir de trancher en cas d'égalité des voix. La présidence est également en charge :

- de l'élaboration et de la réalisation des objectifs internes et politiques ainsi que du respect des statuts
- de la coordination de toutes les activités de l'association et de la supervision du travail de chaque responsable et différents organes de l'association
- d'entretenir le contact avec les sections locales, disctricts et sections cantonales voisins
- d'entretenir le contact avec les autres partis politiques/autres organisations de la commune
- de régler et des contrôler les décisions du comité directeur/de l'assemblée
- de gérer la planification du personnel
- d'entretenir le contact avec les autorités

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

› de créer un agenda et de gérer la surveillance des délais, d'assurer une information régulière aux membres concernant le travail de la section locale/régionale.

Vice-présidence

Le vice-président est le représentant du président et, en concertation avec celui-ci pour le décharger, assume certaines de ses tâches. En cas d'empêchement, il le remplace dans les affaires de l'association.

Il dirige les assemblées des membres lorsque cette dernière doit adopter le rapport annuel du président et réalise l'élection du président. Dans l'idéal, c'est un futur président qui occupe le poste de vice-président, ce qui lui permet se familiariser avec le travail de président.

Secrétariat/actuaire

Il tient un procès-verbal de toutes les négociations, gère en collaboration avec la présidence la correspondance courante, réserve les locaux de séances et équipements nécessaires à la tenue des réunions et des assemblées. Il est responsable des mutations des membres et de traiter régulièrement les données Addressix.

Caisse

Dirige la comptabilité, établit, en concertation avec la présidence, le budget et les comptes annuels. Il veille et s'assure du recouvrement correct des créances. En fonction de l'organisation, le caissier peut aussi être responsable pour le sponsoring de la section. Le caissier est en principe responsable de l'approvisionnement des finances. Une convention doit être signée avec le caissier pour les caisses de l'association.

Relations publiques

Les relations publiques comprennent tant le travail avec les médias que l'activité du site internet ou sur les réseaux sociaux. La production de flyers, prospectus, affiches, annonces et courriers de lecteurs font également partie de ce service.

Autres membres

De nombreuses autres charges peuvent être occupées en fonction de la taille de la section et du nombre de personnes qui souhaitent participer au comité directeur. Il convient toutefois de veiller à ce que tous les membres du comité directeur disposent d'une tâche claire et ne soit pas simple assesseur. Les éventuels représentants des Jeunes Libéraux-Radicaux ou des Femmes PLR doivent eux aussi être intégrés au comité directeur, tout comme les membres de l'exécutif de la commune.

3.1.4. Les vérificateurs des comptes

Chaque organisation a en principe besoin de deux vérificateurs des comptes élus par l'assemblée des membres et ne faisant pas partie du comité directeur. Le vérificateur est chargé de la comptabilité de la caisse et de contrôler l'exactitude du rapport annuel sur base des documents existants. La vérification des comptes a en général lieu sur base annuelle, après que le rapport annuel ait été clôturé. Les responsables sont tenus de mener des vérifications aléatoires tout au long de l'année.

Le vérificateur rédige un rapport écrit à l'attention de l'assemblée des membres suite au contrôle du rapport annuel. Ce rapport comprend les points suivants :

› Lieu et heure de la vérification
› Description du contrôle réalisé
› Réclamations ou éventuelles erreurs de comptabilité ou tout autre désaccord
› Vérification des recettes et dépenses dans les comptes d'exploitation
› Vérification du bilan et du compte d'actif

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

- Vérification du respect du budget
- Demande d'approbation du rapport annuel
- Date et signature des vérificateurs

Le président et le vérificateur lisent le rapport au cours de l'assemblée des membres, après que le caissier ait entamé la discussion concernant le rapport annuel. Si les comptes sont adoptés par l'assemblée des membres, le comité directeur est déchargé.

3.2. Assemblées des membres

En plus de l'assemblée générale ordinaire des membres qui a lieu annuellement et au cours de laquelle les affaires statuaires sont discutées, les assemblées et événements sont l'occasion parfaite de discuter des questions politique, de prendre position ou de débattre sur des questions politiques, de coordonner les élections mais aussi de renforcer les liens et les échanges au sein de la section.

3.2.1. Assemblée ordinaire des membres

Les affaires statuaires doivent être traitées au cours de l'assemblée ordinaire des membres. Les thèmes suivants doivent être traités tous les ans :

- Budget, comptes, rapport annuel
- Rapport annuel

Les élections aux organes du parti doivent également être discutées au cours de l'assemblée générale ordinaire (sauf en cas de démission en cours d'année). La fréquence des ces élections est définie dans les statuts.

Un procès-verbal doit être édité pour l'assemblée générale ordinaire. Les règles qui s'y rapportent doivent elle aussi être observées (délais pour les invitations, etc).

Une bonne préparation et l'étude des règlements statuaires concernant le déroulement des élections et votations est indispensable.

3.2.2. Autres événements et assemblées

La vie du parti est marquée par les événements et les assemblées. Outre les aspects politiques, tels que les prises de position, les débats ou encore les décisions stratégiques relatives aux élections, l'aspect social des événements est tout autant important et devrait bénéficier d'une place suffisante. Dans la même optique, des événements purement sociaux doivent être planifiés dans l'année.

Les événements regroupant plusieurs sections sont une bonne opportunité de rencontrer des personnes des villages voisins partageant les mêmes idées et de nouer des contacts.

Les visites d'entreprises se prêtent particulièrement bien pour démontrer les affinités du parti avec l'économie. Ces visites sont en outre utiles dans la recherche de sponsors.

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

4. Gestion et relation avec les membres

La plus grande attention doit être accordée aux membres : ils s'y sont affiliés avec la volonté de participer à la formation de l'opinion politique. Ils souhaitent par conséquent être pris au sérieux et pouvoir s'exprimer. Entretenir la relation avec les membres commence dès la recherche de nouveaux membres.

Les sections locales sont tenues d'inscrire leurs membres dans la base de données centrale du PLR Suisse (Addressix) et d'actualiser régulièrement ces données. La base de données fournit des informations complètes pour les membres, mais aussi sur le contrôle des stocks et sur la facturation – tout en garantissant la protection des données. Les sections locales peuvent recevoir les données de connexion sur demande.

La base de données fournit aux sections locales un important soutien dans la gestion de leurs membres, comme la création de groupes, de listes de diffusion de mails et l'impression d'étiquettes d'adresse ne sont que quelques unes des fonctions possibles grâce à la base de données. Les sections cantonales et nationales proposent régulièrement des formations.

4.1. Cotisation des membres

Les sections du PLR sont libres de déterminer leurs cotisations des membres et les différents types d'adhésion. Ainsi, les sections locales peuvent déterminer elle-mêmes si elles souhaitent s'ouvrir aux personnes ne disposant pas d'un passeport suisse ou aux mineurs. De la même manière, elles décident elles-mêmes si des adhésions en couple sont possibles ou non. La cotisation devrait dans ce cas être telle que les frais ordinaires réguliers de l'association puissent être couverts (administration, envois, assemblée générale).

4.2. Relation avec les membres

L'information interne du parti et la motivation des membres sont une base fondamentable pour favoriser un parti actif. Information et motivation vont de pair. Des membres peu ou mal informés se sentent négligés et ont tendance à se retirer de la vie politique. Une information périodique sur les activités du comité directeur, les objectifs du parti, les activités des commissions ou encore des succès de membres (domaine professionnel, privé ou sportif) etc peuvent être communiqués au travers d'un courrier ou d'un bulletin d'information du président ou d'un attaché de presse. De nos jours, les mails sont une manière simple et rapide de communiquer. Mais les lettres traditionnelles ne doivent pas être négligées : les invitations ou les informations importantes envoyées par courrier postal ont un plus grand impact. Il convient également d'éviter que les membres plus âgés ne se sentent exclus de la communication.

L'entretien personnel avec les membres n'est pas seulement utile pour en savoir plus sur leurs préoccupations, leurs points de vue ou encore leurs positions, mais c'est aussi le meilleur moyen de savoir si quelqu'un est intéressé à s'impliquer davantage dans le parti. Le comité directeur au complet doit dès lors entrer en contact – au cours d'événements, par exemple – avec les membres qu'il connaît moins, les nouveaux membres ou ceux qui ont été absents pendant une certaine période. Le téléphone reste une bonne option pour rester en contact avec les membres.

- Idées pour entretenir les relations avec les membres
- Souhaiter un joyeux anniversaire pour les âges « ronds », dès un âge définit, par une visite personnelle, une carte et des fleurs
- Rendre un prix aux membres particulièrement méritant à l'occasion de l'assemblée annuelle
- Tenir une liste des présences pour les événements, se renseigner des raisons pour lesquelles les membres absents n'ont pas souhaité participer
- Organiser un co-voiturage lors de certains événements pour les ainés ou les personnes moins mobiles
- Créer un groupe Whatsapp pour échanger régulièrement avec les membres

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

- Organiser des événements qui ne sont pas purement politiques (grillades, manifestations culturelles, participation à des événements sportifs)
- Lier les membres sur les réseaux sociaux

4.2.1. Démission de membres

La démission d'un membre n'a généralement pas lieu sur base d'un seul incident. La plupart du temps, les départs s'esquissent longtemps à l'avance. Une communication active avec les membres, s'inquiéter régulièrement des personnes qui ne participent plus aux événements ou encore une réaction rapide aux mécontentements ou aux incidents permettent souvent d'éviter les départs. Si toutefois un membre venait à se retirer, un coup de téléphone est fortement recommandé. Même si le futur ex-membre ne souhaite pas revenir sur sa décision, le parti doit conserver une bonne image.

Si un membre décide de se retirer en raison d'un déménagement, la section cantonale est tenue d'en informer la nouvelle commune de domicile pour qu'elle puisse ainsi s'adresser au potentiel nouveau membre. Il est donc nécessaire d'informer la section cantonale du départ d'un membre. Cette dernière transmettra l'information à la section locale ou cantonale concernée.

4.3. Recrutement de membres

Il est absolument nécessaire de recruter des membres pour pouoir maintenir le parti à long terme. C'est un point qui devrait régulièrement figurer à l'ordre du jour de chaque section locale, district, arrondissements ou section cantonale. Il convient d'attier l'attention des membres existants sur la manière dont ils peuvent continuellement contribuler à trouver de nouveaux membres pour leur section. Un membre du comité directeur peut même en être explicitement responsable.

Pas besoin d'un gros budget ou d'une stratégie compliquée pour recruter de nouveaux membres, des moyens simples suffisent.

L'accès pour les potentiels nouveaux membres doit être simplifié au maximum. Sur le site internet comme sur les résaux sociaux, les coordonnées ou formulaires doivent être faciles à trouver et rapides à remplir. Pour chaque manifestation, munissez-vous de flyers pour les nouveaux membres sur lesquels les personnes intéressées peuvent d'ailleurs directement s'inscrire. Les sections locales qui recrutent le mieux de nouveaux membres sont actives, elles regorgent d'idées novatrices et réalisent des actions intéressantes.

Un premier et rapide contact avec les nouveaux membres est essentiel dans le recrutement. Les nouveaux membres doivent rapidement et facilement être contactés et doivent recevoir dès que possible les informations ou invitations importantes aux prochains événements. Le contact personnel est ici essentiel.

4.3.1. Trucs & astuces pour recruter de nouveaux membres

- Munissez-vous, à toutes les manifestations auxquelles vous participez au nom de votre parti, des flyers sur lesquels les personnes intéressées peuvent s'inscrire directement. Vous pouvez commander de telles cartes postales via info@fdp.ch
- Placez le bouton « devenir membre » à un endroit visible de votre site internet et activer régulièrement une fenêtre pop-up qui invite à devenir membre.
- Sur facebook, invitez les personnes qui ont liké votre page à devenir membre et activez la publicité ciblée.
- Invitez vos membres actuels à rechercher de nouveaux membres dans leur entourage et à prendre part au prochain événement.

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

- Gardez un œil sur les courriers de lecteurs dans le journal régional. Réagissez si un courrier de lecteur correspond à l'idée du PLR. Félicitez son auteur et remerciez-le pour son engagement en faveur de la politique libérale. Demandez-lui également s'il serait éventuellement intéressé à participer activement à la vie politique.
- Souhaitez la bienvenue aux nouveaux arrivants dans votre commune par une lettre ou un apéritif de bienvenue.
- Organisez une fête des jeunes citoyens ou souhaitez-leur la bienvenue dans le monde politique à travers un courrier.
- Soyez présents sur les événements publics avec un stand politique (marchés, expositions, etc). Soyez présents aux manifestations de la commune.
- Organisez un événement public (podium, visite d'institutions politiques ou d'entreprises, etc), suivi d'un apéritif. Conviez toute la population en publiant des annonces ou en distribuant des flyers.
- Participez à un événement sportif avec votre section.
- Placez des annonces dans lesquelles vous présentez vos membres comme des citoyens ordinaires.
- Autorisez les étrangers et les mineurs à devenir membres.

4.3.2. Contact personnel

Il ne suffit pas d'envoyer un courrier et d'inviter les membres à deux ou trois manifestations. Le contact personnel est bien plus intéressant, même par téléphone – pour convier le membre à une assemblée, par exemple. Le contact personnel est essentiel pour en apprendre davantage sur les personnes et permet de savoir si elles seraient éventuellement intéressées par une fonction, une candidature ou toute autre forme d'engagement. Une telle tâche peut être compliquée dans des communes plus importantes, c'est pouquoi la promotion peut être répartie par plusieurs représentants (p. ex. un sous-comité chargé de la promotion).

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

5. L'engagement politique

L'objectif principal des sections reste l'engagement politique au niveau communal. Pour ce faire, plusieurs possibilités s'offrent aux sections :

5.1. Interventions politiques

Le travai politique avec notamment le dépôt d'interventions politiques à l'excécutif et au législatif de la commune est bien évidemment au coeur du travail de la section. L'adage « fais du bon travail et fais-le savoir » est ici important car de nombreux habitants de communes n'en savent que trop peu du travail politique et devraient par conséquent être informés par des courriers de lecteurs, des flyers ou des événements.
Un échange au sein même du canton voire au-delà de ses frontières permet de formuler des interventions adaptées ou de reccueillir des idées.

5.2. Récoltes de signatures

La récolte de signatures pour des pétitions ou des initiatives permet non seulement de mettre de nouvelles thématiques sur le devant de la scène, mais aussi de fournir à la section une liste de personnes intéressées par les positions libérales radicales. Il est par conséquent essentiel de bien saisir les adresses et de tenir les personnes informées de l'avancée des affaires une fois la pétition/l'initiative déposée. N'hésitez pas non plus à demander aux personnes concernées si elles souhaitent de plus amples informations.

5.3. Élections et votations

Les sections locales ont un rôle important à jouer dans les campagnes électorales et de vorations. Les représentants des sections locales entretiennent en effet un contact étroit avec les électeurs. Ils sont les mieux placés pour prendre la température auprès de la population et sont en même temps des messagers politiques dignes de confiance. Ainsi, l'engagement des sections locales et des élus au niveau communal, mais aussi des membres « ordinaires » ne peut être sous-estimé. L'affichage sauvage au sein de la commune, la publication de courriers de lecteurs dans les journaux locaux, la réalisation de manifestations locales et les entretiens personnels sont les éléments centraux d'une campagne électorale ou de votation efficace.
Le parti national ou les sections cantonales soutiennent les sections locales en mettant à leur disposition du matériel de campagne, des modèles, des argumentaires ou d'autres éléments.
L'engagement dans les campagnes de votation peut valoir la peine pour les sections locales étant donné que le parti national soutient financièrement l'affichage sauvage dans diverses campagnes.

5.3.1. Campagne électorale permanent

De nos jours, seul un travail de parti constant permet de remporter des élections ! Le parti et ses candidats doivent être conscients qu'il ne suffit pas d'être subitement actifs (en plaçant des affiches, en publiant des annonces ou en distribuant des flyers) au cours des dernières semaines ou mois précédant le scrutin. Celles et ceux qui aspirent à une fonction politique doivent utiliser le temps à disposition entre les votations et les élections pour se faire un nom et présenter leurs positions.
Trucs & astuces pour une campagne électorale permanente :

- Participer régulièrement à des événements dans le village, dans la région et le canton
- Publier régulièrement des courriers de lecteurs, des articles d'opinion dans les journaux locaux sur des thèmes variés
- Réaliser régulièrement des événements publics et participer à de événements locaux
- Exprimer régulièrement l'opinion du parti concernant des thèmes politiques

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

Exploitez le potentiel des votations cantonales et nationales pour optimiser les structures internes. Le placement et le retrait d'affiches sauvages, la coordination des courriers de lecteurs et l'organisation d'actions ou de podiums politiques peuvent être sans cesse répétés.
Le PLR est une marque et comme toute marque, elle doit être commercialisée. Une apparence uniforme est importante et déterminante. Le parti national fournit des directives pour une apparence uniforme. Ces directives régissent les activités de la section cantonale. En utilisant les modèles mis à disposition par le parti national et la section cantonale, les sections locales contribuent non seulement à la reconnaissance du parti, mais réduisent également leurs coûts, étant donné qu'elles utilisent du matériel existant. La créativité des membres est mieux exploitée dans le contact direct avec la population plutôt que dans la production de visuels.

5.3.2. Mobilisation

En campagne électoral, la mobilisation des électeurs est un élément central et doit faire l'objet d'une attention toute particulière dans la planification de campagne. Dans mobilisation, ce sont surtout les quatre dernières semaines qui comptent, et encore plus les 10 derniers jours avant le jour des élections. Dans un premier temps, il s'agit de se concentrer sur les personnes qui voteraient certainememt pour le PLR. Dans un second temps, ce sont les personnes susceptibles de voter PLR si elles se rendaient aux urnes qu'il faut atteindre. De tels rappels sont d'autant plus efficaces s'ils sont personnalisés et envoyés à une date proche des élections. Cela ne signifie pas pour autant que les électeurs des autres partis ne doivent plus être pris en compte, mais à une date aussi proche des élections, il est difficile de convaincre. L'énergie doit ainsi être concentrée sur la mobilisation des électeurs PLR.
Pour ce qui est des mesures de mobilisation : miser sur votre créativité ! Les actions de distribution de flyers, de croissants ou les annonces – tout est possible. Ce qui importe, c'est de transmettre le besoin d'aller voter et d'attirer l'attention sur soi. Gardez bien à l'esprit que « plus c'est personnalisé, mieux c'est ».

5.3.3. Engagement pour les votations

Si l'engagement pour les votations communales est une évidence, les votations cantonales et nationales offrent également aux sections de belles opportunités de s'engager et de faire leur propre promotion. Lors de nombreuses votations nationales, il est possible de commander du matériel de votation auprès du PLR Suisse (flyers, argumentaires, modèles pour les courriers de lecteurs, etc). Ce matériel peut être utilisé lors de podiums politiques ou pour des envois généraux à tous les membres. Le parti naitonal apporte volontiers son soutien aux sections qui organisent des événements pour des objets nationaux (organisation, trouver des conférenciers) (sans garantie).
L'engagement pour les objets soumis à votation permet aux sections de se créer un profil. Les courriers de lecteurs sont particulièrement adaptés pour se faire connaître.

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

6. Communication et médias

6.1. Comment se créer une image

La section locale est considérée par les citoyens et les électeurs en fonction de comment elle se présente. Elle est en grande partie la seule à pouvoir définir son visuel, ce qui comprend donc une apparence unique, sympathique et aussi claire que possible. Le parti ne sera pas seulement jugé sur son programme, mais encore plus sur ses actions et ses représentants.

La section locale dispose principalement des opportunités suivantes pour faire connaître son visuel auprès des électeurs :

- Publication de communiqués de presse
- Publication de courriers de lecteurs dans les journaux locaux et régionaux
- Publication d'articles
- Événements publics
- Apparition d'intervenants à des événements contradictoires ou analogues
- Mails directs, bulletins d'information
- Être actif sur les réseaux sociaux – Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn

En ce qui concerne la relation avec les médias régionaux, c'est à vous de faire le premier pas. En règle générale, les médias ne s'attendent pas à un événement de votre part. Vous devez donc chercher le contact avec eux.

Honnête – mais positif

Il est dans l'intérêt de chaque parti politique que la population soit tenue informée de ses activités. En plus des rapports sur les assemblées du parti, informez-la sur les propositions, les interventions, le travail général, l'activité des groupes de travail mais aussi sur les succès du parti. Les objectifs les plus intéressants et les meilleures suggestions ne sont d'aucune utilité pour le parti si la population n'en entend pas parler.

Les articles de presse doivent toujours être formulés de façon positive et constructive. Les critiques nuisent plus au parti qu'elles ne lui servent. (Notez que le parti est l'auteur de cet objet, que X ou Y s'est attaqué à l'initiative du parti, que le sous-comité X est dirigé par un membre du parti, etc). A l'inverse, le rapport ne doit en rien devenir un article de relations publiques. Ce n'est pas l'autocongratulation qui peut convaincre le lecteur, mais les faits.

Le travail de persuasion doit être ciblé :

- Membres du parti
- Électorat
- Sympathisants
- Électeurs volants
- Personnes pas intéressées, indécises, premiers électeurs

Il s'agit avant tout de mobiliser nos membres et notre base. Il est tout autant déterminant toutefois de gagner les sympathisants et électeurs volants.

Ce qu'une section locale peut dire dans les médias (liste non exaustive) :

- Information sur les prochains événements
- Rapports sur les manifestations, événements du parti, etc
- Communiqué de presse pour les séances non officielles (p. ex. groupes spécialisés)
- Prises de position concernant des problèmes locaux et régionaux
- Portraits de candidats sortants ou de nouveaux candidats
- Déclarations personnelles de candidats sortants ou de nouveaux candidats

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

- Votations et élections à venir
- etc

A éviter !

- Attaques personnelles
- Déclarations négatives envers le parti
- Se présenter contre un autre membre PLR

6.2. L'image – une accroche

Une utilisation actuelle et ciblée de photos rend l'information plus vivante et plus concrète. Les images renforcent le lien avec la vie de tous les jours, facilite la compréhension et l'identification du lectorat. L'image est le moyen le plus efficace pour attirer l'attention sur un article.

Les bonnes illustrations

- sont actuelles
- ont une valeur informative (et sont donc aussi une source d'information)
- doivent être de bonne qualité (sur le plan technique)
- attirent l'attention sur elles-mêmes et dirigent vers le texte

Essayez donc de fournir de belles images aux rédactions qui ne seraient pas présentes à vos événements. **Toutefois :** il est préférable de ne pas utiliser de photo plutôt que d'utiliser une photo de mauvaise qualité !

6.3. Relation avec les radios locales

Jusqu'à présent, les relations publiques s'apparentaient dans les grandes lignes à un travail de communication au niveau des arrondissements et des sections locales (allant du quotidien aux annonces gratuites). La RTS devrait – sauf exceptions – être à la portée d'une section du parti. D'autres parts, certaines radios locales – en plus du journal régional RTS – ont récemment été considérées comme nos messagers.

S'adresser à une radio locale est fondamentalement la même chose que de s'adresser à un média imprimé : il faut d'abord envoyer l'information que l'on souhaite diffuser, sous la forme d'un communiqué de presse. Vous pouvez en outre vous orienter sur deux types de diffusion de l'information (toutes deux supposent toutefois que la radio locale s'active d'elle-même et s'approche d'elle) :

- L'interview : une série de questions et de réponses
- La déclaration : une explication précise et objective sur un thème précis, voire même un article solo.

Important

- Utiliser un langage simple : vous devez toujours être conscients que l'auditeur – ou le lecteur du journal – ne peut vous demander de répéter. Il ne peut revenir en arrière. Si l'auditeur radio doit réfléchir dès la première phrase prononcée, il est fort probable qu'il ne soit que peu attentif aux autres phrases. Il décroche.
- Il en va de même pour les déclarations et pour les interviews : ne vous laissez pas déstabiliser par les micros posés devant vous. Si l'émission n'est pas en « live » - et c'est souvent le cas pour les émissions politiques – vous pouvez demander en toute tranquilité : (« Je n'ai pas compris la question, que voulez-vous dire exactement ? ») et vous assurez que ce passage soit coupé de la bande son. Dans tous les cas, il est conseillé de rester calme. Les attaques polémiques – avec

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

une voix énervée – sont généralement contre-productives, et formulées de manière encore plus agressives dans la presse écrite.

› Si l'on vous demande – la plupart du temps par téléphone – une déclaration ou une interview, demandez à en savoir plus sur le concept de l'émission et n'acceptez que lorsque que vous savez précisément qui participera à l'émission et que vous pouvez vous en faire une image concrète. Insistez pour que l'on vous donne au minimum un contexte dans lequel des questions concrètes vous seront posées.

› Restez prudents concernant le montage ou les déclarations coupées. Si le programmateur ne le mentionne pas de lui-même, demandez-lui calmement si vous pouvez recevoir la déclaration ou l'interview avant qu'elle ne soit publiée. Si ce n'est pas possible, exigez à donner votre accord pour tous les montages avant la diffusion de l'émission.

6.4. Réseaux sociaux

Il est de plus en plus rare de rencontrer des personnes ne disposant d'aucun réseau social. Au contraire, de plus en plus d'utilisateurs se tiennent informés en consultant d'abord les réseaux sociaux.

› Facebook est le leader incontesté et la majeure partie des électeurs y sont présents. Cet outil permet de discuter sur des thématiques et de marquer sa présence. Facebook est indispensable pour le framing et le storytelling. L'interaction est centrale, mais nécessite des ressources. En raison du profil flou de l'utilisateur, la publicité et donc la définition des groupes-cible sont importantes.
› Twitter est incontournable pour la formation d'opinion. Il s'agit avant tout d'assurer une présence régulière et judicieuse – l'interaction étant au second plan. Les journalistes et autres diffuseurs constituent un important groupe-cible sur Twitter.
› Instagram s'adresse de son côté à un groupe-cible plus jeune principalement avec un contenu visuel. Il convient parfaitement aux « coulisses », au lifestyle et à la personalisation.
› LinkedIn, pour les professionnels, est une plateforme sur laquelle des questions plus complexes peuvent être discutées et des réseaux établis et entretenus.

Principaux défis

Le style de communication sur les réseaux sociaux est bien plus court, pointu et axé sur l'(audio-)visuel qu'à l'accoutumée. Il s'agit d'en tenir compte, tout autant que de veiller à la qualité et à l'exactitude.

Nous vous invitons à consulter le memento media pour de plus amples informations concernant les réseaux sociaux.

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

7. Financement

La collecte de fonds d'un parti ou d'une section locale provient traditionnellement des sources de revenus suivantes :

- Cotisation des membres
- Cotisation des élus
- Mécènes, donateurs, dons et legs
- Actions spéciales en lien avec un projet (sponsoring de projet ou d'événement)
- Autres actions

7.1. Coordination à tous les niveaux entre les sections PLR

Dans bien des cas, en raison de la structure fédérale du PLR, les adhésions sont réparties sur plusieurs niveaux : en étant membre d'une section locale, on est en effet également membre d'un district, arrondissement et d'une section cantonale. Une coordonation adaptée entre les sections cantonales et leurs sections respectives est ainsi fortement recommandée, en particulier les années d'élections. Dans l'idéal, des accords existent entre les sections PLR individuelles du canton concernant l'octroi de fonds issus des sponsors (canton, district, section locale).

7.2. Cotisation des élus

Les personnes exerçant une charge ou un mandat public sous le label « PLR », et particulièrement celles qui perçoivent un salaire régulier, doivent apporter une contribution appropriée au parti. Il convient de mentionner ici que l'élection a été rendue possible grâce au parti en premier lieu et que, en règle générale, de nombreuses réalisations du parti dans la campagne électorale, sans qu'elles n'aient été compensées par la suite, ont été faites. Il est également conseillé de préciser en détail les contributions des élus dans une section spéciale des statuts ou dans un document séparé (qui paie combien, bases de calcul, etc.). De cette manière, les ambiguïtés peuvent être évitées à l'avance, y compris en ce qui concerne les candidats potentiels à des fonctions politiques. Cela facilite également la budgétisation de revenus fiables.

7.3. Contribution des mécènes et donateurs

Il peut s'agir ici de tous les revenus extraordinaires dont l'apport et la somme ne sont en règle générale par connus par avance et ne peuvent dès lors qu'être approximativement intégrés au budget.
Un donateur peut être défini comme une personne qui, de sa propre initiative, fait une contribution volontaire unique ou régulière d'un montant déterminé au parti – en lui adressant des donations dont elle définit elle-même le montant. Le montant du don peut simplement être mis à disposition ou être versé en vue d'un projet particulier d'un événement ou autre.
On parle également de *donateur* lorsqu'une personne se dit prête, par une déclaration, à verser régulièrement une cotisation dont le montant est défini au préalable. Les donateurs ont parfois la possibilité d'être regroupés en « clubs » ou en « associations » au sein même de la section locale, dans lesquels les membres PLR prêts à soutenir financièrement le parti sont choyés – par exemple par un événement particulier, une excursion, une visite ou un repas spécial.

7.4. Legs

Les legs sont des donations inscrites dans les dispositions testamentaires (testament). Ces dons reviennent au parti au moment du décès de la personne en question. Les legs peuvent être liés à un souhait, comme une utilisation spécifique de l'héritage. Un tel souhait se doit bien évidemment d'être respecté, pour autant que les circonstances ne soient pas « insensées » ou paraissent irréalisables.

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

7.5. Actions spéciales liées à un projet (sponsoring de projets et d'événements)

Plutôt que de faire un appel général aux dons, il est préférable de demander un soutien financier pour un projet ou une action spécifique. Cette mesure n'est pas seulement applicable en temps de campagne électorale, mais aussi pour le financement d'événements, les campagnes de votation ou pour des annonces.

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

8. Répertoire d'idées pour les événements

Événements :	Objectif, accent :				Organisation :				
	Thèmes polit.	Sympathie	Contacts pour les candidats	Collecte de fonds	PLR.Les Libéraux-Radicaux	PLR canton	Région ou arrond.	Section	Candidats
Événements électoraux :									
› Podium avec les candidats (important : pour tous les partis, bonne modération)	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Participer
› Actions avec les candidats p. ex. récolte de signatures pour une pétition, un sondage, distribution de give-away (pommes, café/croissants, chocolats)	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Participer
› Les candidats travaillent dans un restaurant/bar pour la fête du village, un événement sportif ou autre	Non	Ja	Ja	Non	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Les candidats participent à un événement sportif local (p. ex. tournoi)	Non	Ja	Ja	Non	Non	Non	Oui	Oui	Participer
Événements liés à des thèmes politiques :									
› Questions des citoyens – réponses des politiciens (Alternatives : questions des journalistes/des jeunes/des apolitiques/de la concurrence)	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Participer
› Votations à venir (locales, cantonales, fédérales)	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Participer
› Sujets d'actualité (p. ex. les étrangers en Suisse)	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Participer
› Présentation/discussion sur les valeurs du PLR, valeurs libérales-radicales	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Participer
› Conférences par des personnalités d'intérêt (politique, économie, société)	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Participer
› Collaboration régionale	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Participer
› Audition/discussion avec les représentants de l'économie (syndicats, représentants de PME)	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Participer

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

Événements :	**Objectif, accent :**				**Organisation :**				
	Thèmes polit.	Sympathie	Contacts pour les candidats	Collecte de fonds	PLR.Les Libéraux-Radicaux	PLR canton	Région ou arrond.	Section	Candidats
› Audition/discussion avec des enseignants, fonctionnaires, représentants du système de santé, etc	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Participer
Événements conviviaux/sociaux :									
› Apéro PLR avec les nouveaux membres (présentation du PLR)	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Fête estivale	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Participer
› Vendre des oeufs en chocolat et reverser les bénéfices à une oeuvre de charité ou une association de la commune	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Anniversaire PLR (p. ex. 30 ans de la section xy)	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Participer
› Concert de Noël	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Participer
› Visite d'entreprises (PME locale, artisanat, grande entreprise), institutions (p. ex. écoles)	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Hommages/mérites locaux (dans le cadre de l'AG)	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Participer
› Vœux du Nouvel An : visite, réception, apéro	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Participer
› Repas, discussion conviviale avec d'importantes personnalités	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Participer
› Actions de bénévolat (aide en cas d'avalanches, inondations, actions de nettoyage des ruisseaux/forêts)	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Distinctions pour les prestations de jeunes- Domaines « école », « social » et « sport »	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Participer
Événements liés à des thèmes d'intérêt général :									
› Comment remplir les nouvelles déclarations fiscales (janv./fév./ mars)	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Se protéger des voleurs (avant les fêtes)	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Comment optimiser son assurance-maladie	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Financer son bien immobilier	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Participer

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

Événements :	Objectif, accent :				Organisation :				
	Thèmes polit.	Sympathie	Contacts pour les candidats	Collecte de fonds	PLR.Les Libéraux-Radicaux	PLR canton	Région ou arrond.	Section	Candidats
› Internet expliqué aux retraités	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Soirée d'information sur un nouveau projet de construction	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Soirée d'information : « A faire & à ne pas faire : au potager »	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Repas avec..., cuisiner avec…, en musique avec…, se bouger avec…, moment convivial avec XY	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Participer
Événements d'information sur des thèmes sociaux :									
› Écoles de jour	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Blocs de périodes	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Sécurité sur le chemin de l'école	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Problématique des dépendances dans les écoles	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Problématique des étrangers dans les écoles	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Mesures de modération du trafic	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Vie : travail, social, loisirs	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Participer
Événements d'information pour les femmes :									
› Ma rémunération n'est pas règle – comment puis-je cotiser pour ma prévoyance ?	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Opportunités des femmes en politique	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› L'auto-défense pour les femmes	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Participer
Événements d'information pour les associations, les PME, etc :									
› La responsabilité en question	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Infos sur la gestion d'entreprise, etc	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Le lobbying : quelle utilité ?	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Participer

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

Événements :	**Objectif, accent :**				**Organisation :**				
	Thèmes polit.	Sympathie	Contacts pour les candidats	Collecte de fonds	PLR.Les Libéraux-Radicaux	PLR canton	Région ou arrond.	Section	Candidats
D'autres idées :									
› Actions de bénévolat (aide aux personnes touchées par une avalanche, inondation, actions de nettoyage des ruisseaux/forêts)	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Participer
› Sponsoring d'un événement (p. ex. culturel, sportif)	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Participer

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

8.1. Remarques quant à l'organisation d'un événement

› Les événements sont souvent fixes/récurrents (et particulièrement les événements conviviaux → cultiver les traditions)
› En s'associant à d'autres organisations ou partis, les événements peuvent rassembler plus de membres. Cela permet aussi d'éviter les événements trop similaires.
› Il est important d'inciter les personnes d'autres partis ou les personnes n'ayant pas d'attache partisane (membres potentiels) à assister aux événemens PLR. → Ouvrir de nouveaux cercles.
› Bon Marketing (quoi de plus frustrant qu'un bon événement qui rassemble trop peu de membre).
› Inviter les médias

8.2. Promouvoir les événements

8.2.1. Objectif

› Créer une présence pour le PLR
› Présenter le PLR comme un parti actif
› Le plus de participants possibles
› Bonne couverture médiatique

8.2.2. Mesures

Mailing

(si possible et disponible, annoncer le plus tôt possible : de 2 à 4 semaines avant l'événement ou p. ex, dans l'agenda annuel)

› Membres PLR
› Autres adresses
› Membres d'autres partis (particulièrement si les événements sont gérés conjointement)
› Société d'arts et métiers, etc.

Presse, radio et TV locale

› Apparitions : Annonce dans le calendrier des manifestations, évl. annonce, rapport écrit.
› Inviter/solliciter des rédactions : une personne sera-t-elle présente sur place? Propre production (taille? Photo souhaitée?).
› Général : Entretenir le contact avec les rédactions et les journalistes (→ désigner une personne responsable des médias au sein du comité directeur).